

MAAMAR | מאמר

מצה זו

« *Cette matsa* »

Nuit du 14 Nissan 5749 [1989], à l'issue du 13 Nissan

Hébreu
texte intégral, vocalisé

Français
traduction littérale en regard

Explications
encadrés adaptés de Simply
Chassidus et synthèse

Hassiduité — traduction et vocalisation assistées par intelligence artificielle, relues par une seconde intelligence artificielle. Texte hébreu : éditions Kehot, via chabad.org. Le Rabbi a dit ce maamar en 5749. Traduction française littérale en regard, vérifiée sur la traduction anglaise de Sichos in English ; les encadrés explicatifs sont adaptés du travail de Simply Chassidus.

13 Nissan, veille au soir du 14 Nissan 5749 [1989].

י"ג ניסן, אור לי"ד ניסן תשמ"ט.

Le Rabbi prononce ce maamar le soir du 13 Nissan, jour anniversaire de la disparition du Tséma'h Tsédek. C'est aussi l'entrée du 14 Nissan, jour anniversaire de la naissance du Rambam. Le point de départ est la phrase de la Haggada qui dit pourquoi nous mangeons de la matsa la nuit de Pessa'h.

CHAPITRE 1 · LA MATSA QUI NE PEUT PLUS LEVER



Cette **matsa** que nous mangeons, pour quelle raison ? Parce que la pâte de nos pères n'eut pas le temps de lever avant que le Roi des rois des rois, HaKadoch Barou'h Hou, se révèle à eux et les délivre.

מצה זו שאנו אוכלים על שום מה על שום שלא הספיק בצקת של אבותינו להחמיץ עד שנגלה עליהם ממה"מ הקב"ה וגאלם,

Au sens simple, la Haggada répond ainsi : en Égypte, la pâte de nos pères n'a pas eu le temps de lever avant leur départ, et ils n'ont pu cuire qu'un pain non levé. Pourtant, ce n'est apparemment pas la vraie raison de la mitsva. Hachem avait ordonné de manger de la matsa avec le korban Pessa'h [offrande de Pessa'h] alors que les Juifs étaient encore en Égypte. D'où la question : pourquoi la Haggada donne-t-elle une raison venue après coup, liée aux circonstances ? Les commentateurs y répondent selon la partie révélée de la Torah [niglé]. Les Rebbeïm, à commencer par l'Admour Hazakène, en donnent une explication selon la 'Hassidout.

Il est **expliqué** dans les discours des Rebbeïm précédents pourquoi la Haggada donne comme raison de la consommation de la matsa à Pessa'h le fait que la pâte n'eut pas le temps de lever, alors que l'injonction de manger la matsa avait été donnée avant cela. C'est que, dans l'injonction de manger la matsa, il est écrit : « le soir, vous mangerez des matsot [מצת] », où מצת s'écrit sans vav. Dans le passouk « Ils firent cuire la pâte qu'ils avaient emportée d'Égypte en galettes de matsot [מצות] », etc., מצות s'écrit en revanche en entier, avec le vav.

ומבאר בדרושי רבותינו נשיאינו, דזה שאומר שהטעם על אכילת מצה בפסח הוא משום שלא הספיק להחמיץ, אף שהצווי על אכילת מצה הי' לפני זה, כי בהצווי על אכילת מצה כתיב בערב תאכלו מצת, מצת חסר וא"ו, ובפסוק ויאפו את הבצק אשר הוציאו ממצר'ם עגת מצות גו' כתיב מצות מלא וא"ו.

L'Admour Hazakène explique pourquoi seule la matsa d'après minuit s'écrit avec un vav : Elle repose sur l'orthographe du mot « matsot ». Dans l'ordre de manger la matsa avant minuit, l'heure de la plaie des premiers-nés, le mot s'écrit sans vav. Pour la matsa cuite à la sortie d'Égypte, après minuit, il s'écrit avec un vav. Il faut savoir ce que représente cette lettre. On trace le vav à partir d'un youd prolongé vers le bas par un trait. Le youd figure la révélation initiale de la Divinité, et le trait figure sa descente jusque dans la création.

L'**injonction** de manger la matsa vaut en effet pour avant minuit [l'hatso]. Or, avant minuit, ils étaient encore en Égypte, et le Roi des rois des rois, HaKadoch Barou'h Hou, ne s'était pas encore révélé à eux. C'est pourquoi, pour cette matsa, il est écrit מצת, sans vav.

דהצווי על אכילת מצה הוא קדם חצות, ומכיון שקודם חצות היו עדיין במצר'ם, לפני שנגלה עליהם ממה"מ הקב"ה, לכן במצה זו כתיב מצת חסר וא"ו,

Avant minuit, cette descente de la Divinité dans le monde n'avait pas encore eu lieu. C'est pourquoi le mot est écrit sans vav.

En revanche, le passouk « Ils firent cuire la pâte qu'ils avaient emportée d'Égypte en galettes de matsot », etc., parle de la matsa qu'ils cuisirent (et mangèrent) après être sortis d'Égypte (« la pâte qu'ils avaient emportée d'Égypte »). Cela se passa après minuit, une fois que le Roi des rois des rois, HaKadoch Barou'h Hou, se fut révélé à eux et les eut délivrés. C'est pourquoi, pour cette matsa, il est écrit **מצות** en entier, avec le vav.

משא"כ בפסוק ויאפו את הפצק אשר הוציאו ממצרים עגת מצות גו' מדבר בהמצה שאפו (ואכלו) לאחר שציאו ממצרים (את הפצק אשר הוציאו ממצרים) שזה הי' לאחר הצות, לאחר שנגלה עליהם ממה"מ הקב"ה וגאלם, לכן במצה זו כתיב מצות מלא וא"ו.

Après minuit, la révélation figurée par le vav s'était produite : le mot prend donc son vav. Cette différence explique une seconde dans la façon dont la Torah parle des deux matsot.

Cela explique aussi une autre différence. Pour la matsa d'avant minuit, il est écrit : « Vous garderez les matsot » : elle exige une surveillance [chimour] pour ne pas en venir à fermenter. Pour la matsa d'après minuit, il est écrit : « Ils firent cuire la pâte, etc., en matsot, car elle n'avait pas levé » : d'elle-même, elle n'en vint pas à fermenter. La matsa d'après minuit relève en effet du degré de **מצות** écrit en entier, avec le vav, qui est la révélation de « se révéla à eux le Roi des rois des rois, HaKadoch Barou'h Hou ». C'est pourquoi elle n'a pas besoin d'être gardée de la fermentation.

וזהו גם מה שבהמצה שקודם הצות כתיב ושמרתם את המצות, שצריכה שמור שלא תבוא לידי חמוץ, ובהמצה שאחרי הצות כתיב ויאפו את הפצק גו' מצות כי לא חמץ, שמעצמה לא באה לידי חמוץ, כי המצה שאחרי הצות היא בחי' מצות מלא וא"ו, הגילוי דנגלה עליהם ממה"מ הקב"ה, ולכן אין צריכה שמור מחמוץ.

Pour comprendre pourquoi seule la matsa d'avant minuit exige d'être « gardée », il faut voir ce que représente la pâte qui lève. Elle gonfle, elle enfle : c'est l'image de l'orgueil. On devient orgueilleux quand on s'attribue ses propres qualités, en oubliant qu'on dépend entièrement de Hachem et que Lui seul existe vraiment. Cette erreur n'est possible que si Hachem est caché à la création. Avant minuit, les Juifs avaient atteint un effacement de soi [bitoul] qu'il fallait protéger de l'orgueil, et la pâte devait de même être surveillée. Après minuit, Hachem était révélé, et l'orgueil n'avait plus de place : la pâte ne pouvait plus lever. Reste à voir ce que cela signifie pour la matsa de chaque année.

Or cette distinction entre avant et après minuit n'a existé que lors du premier Pessa'h, avant Matan Torah. Après Matan Torah, il en va autrement : bien que la matsa que l'on mange la nuit de Pessa'h le soit avant minuit, elle relève du degré de מצות écrit en entier, avec le vav. Elle porte (aussi) l'élévation [ilouï] de « se révéla à eux le Roi des rois des rois, HaKadoch Barou'h Hou ».

וְהִנֵּה חִילוּק זֶה שֶׁבֵּין קֹדֶם חֲצוֹת וְאַחֲרֵי חֲצוֹת הִי' רַק בְּפֶסַח הָרָאשׁוֹן, לִפְנֵי מַתַּן תּוֹרָה. מִשָּׁא"כ לְאַחֲרֵי מַתַּן תּוֹרָה, אִף שֶׁהַמָּצָה שְׂאוּכָלִים בְּלֵיל הַפֶּסַח הִיא לִפְנֵי חֲצוֹת, הִיא בַחֲצִי מַצּוֹת מְלֵא וּא"ו, שֶׁיֵּשׁ בָּהּ (גַּם) הָעִילּוּי דִּנְגָלָה עֲלֵיהֶם מִמָּה"מ הַקֵּב"ה.

Cette distinction ne vaut qu'avant Matan Torah. Depuis, notre matsa réunit les deux qualités : celle de la matsa qu'il faut garder et celle de la matsa qui ne peut pas lever, parce que la Divinité est révélée. L'Admour Hazakène le déduit du passouk qui ordonne de manger la matsa chaque année : le mot « matsot » y est écrit avec un vav.

C'est ce que dit la Haggada : « Cette matsa que nous mangeons, pour quelle raison ? Parce que [la pâte] n'eut pas le temps, etc., de lever » (d'elle-même, elle n'en vint pas à fermenter) « avant que le Roi des rois des rois, HaKadoch Barou'h Hou, se révèle à eux et les délivre ».

וּז"ש בְּהַגָּדָה מָצָה זוּ שְׂאָנּוּ אוֹכְלִים עַל שׁוּם מָה עַל שׁוּם שְׁלֵא הִסְפִּיק כּו' לְהַחְמִיץ (שֶׁמֶעֱצָמָה לֹא בָּאָה לִידֵי חֲמוּץ) עַד שֶׁנִּגְלָה עֲלֵיהֶם מִמָּה"מ הַקֵּב"ה וְנִצָּלָם.

On comprend maintenant la phrase de la Haggada. Comme nous mangeons la matsa avant minuit, on pourrait croire qu'elle n'a que la qualité de la matsa d'avant minuit. En la rattachant à la matsa de la sortie d'Égypte, la Haggada montre qu'elle possède aussi celle d'après minuit, car elle vient après la révélation de Matan Torah.

CHAPITRE 2 · NOTRE MATSA DÉPASSE CELLE D'ÉGYPTE

ב

On peut dire que la matsa que nous mangeons depuis Matan Torah est plus élevée encore que le degré de מצות écrit en entier, avec le vav, du premier Pessa'h, celui d'avant Matan Torah.

(ב) וַיֵּשׁ לומר שְׁהַמָּצָה שָׁאֲנוּ אוֹכְלִים לְאַחֲרֵי מִתֵּן תּוֹרָה, הִיא לְמַעַלָּה יוֹתֵר גַּם מִבְּחֵי מִצְוֹת מְלֵא וְאִ"ו דְּפֶסַח הָרִאשׁוֹן שֶׁלִּפְנֵי מִתֵּן תּוֹרָה.

Notre matsa ne fait pas qu'égaliser la matsa d'après minuit de la sortie d'Égypte : elle la dépasse. Reste à dire pourquoi.

En effet, dans la matsa que nous mangeons depuis Matan Torah, la révélation du Roi des rois des rois, HaKadoch Barou'h Hou, vient au terme d'un service préalable : l'accomplissement de la Torah et des mitsvot tout au long de l'année (avant Pessa'h). C'est pourquoi cette révélation est plus élevée.

כִּי מִפִּיּוֹן שֶׁהִגִּילּוּי דַּמְמָה"מ הַקֵּב"ה בְּהַמָּצָה שָׁאֲנוּ אוֹכְלִים לְאַחֲרֵי מִ"ת הוּא ע"י קְדִימַת הָעֲבוּדָה בְּקִיּוֹם הַתּוֹמ"צ בְּמִשְׁךְ כָּל הַשָּׁנָה (קֹדֶם הַפֶּסַח), הוּא גִילּוּי נֶעְלָה יוֹתֵר.

À la sortie d'Égypte, les Juifs étaient « nus et dépouillés » de Torah et de mitsvot. Leur avoda ne pouvait donc pas susciter la révélation de minuit. Nous, nous nous préparons à Pessa'h toute l'année par la Torah et les mitsvot, et cette préparation attire une révélation plus grande encore. Pour le montrer, le Rabbi compare Pessa'h et Chavouot.

Il en va de même de la révélation de la célébration de Chavouot, le temps de Matan Torah, qui vient après le service du compte de l'Omer [sefirat haomer] : elle surpasse la révélation de la sortie d'Égypte. Car la révélation de la sortie d'Égypte, si élevée fût-elle (« Lui-même, dans Sa gloire »), venait d'en haut, et c'est pourquoi elle ne fut que passagère.

וְעַ"ד מַעַלְת הַגִּילּוּי דַּחְגָּה"ש זְמַן מִ"ת שֶׁלְאַחֲרֵי הָעֲבוּדָה דְּסִפִּירַת הָעֹמֶר עַל הַגִּילּוּי דִּיצִי"מ, שֶׁהִגִּילּוּי דִּיצִי"מ, עִם הֵיוֹתוֹ גִּילּוּי נֶעְלָה בְּיוֹתֵר (בְּכַבּוּדוֹ וּבְעֶצְמוֹ), מִ"מ, מִפִּיּוֹן שֶׁהִגִּילּוּי הִי' מִצַּד מְלַמְעָלָה, הִי' רַק לְפִי שְׁעָה,

La 'Hassidout enseigne que la révélation de Chavouot dépasse celle de Pessa'h. À Pessa'h, la révélation est venue d'en haut, sans que le monde y soit préparé. Elle n'a donc pas pu s'y intégrer et n'a été que passagère. L'effet de Matan Torah, à Chavouot, est au contraire permanent. Et cette révélation n'est pas seulement plus durable : elle est aussi plus grande en elle-même.

Par le service du compte de l'Omer, qui est le service de l'être d'en bas (venant après la révélation de la sortie d'Égypte), on attire, en plus des quarante-neuf portes et une fois ces quarante-neuf portes menées à

וְעַ"י הָעֲבוּדָה דַּסְפָּה"ע, עֲבוּדַת הַתַּחֲתוֹן (שֶׁלְאַחֲרֵי הַגִּילּוּי דִּיצִי"מ), מִמְּשִׁיכִים נוֹסֵף עַל הַמִּטְוֵה שְׁעָרִים, לְאַחֲרֵי הַשְּׁלִימוֹת דַּמִּטְוֵה שְׁעָרִים,

leur plénitude, la cinquantième porte aussi [litt. : « la porte du noun »]. (Cette porte, elle aussi, est attirée par notre service, comme il est écrit : « vous compterez cinquante jours », etc.)

גם שער הנו"ן (שגם שער זה נמשך ע"י עבודתנו כמ"ש תספרו חמשים יום גו'),

La révélation de Pessa'h a rendu possible le compte de l'Omer. Par leur propre service, les Juifs attirent chaque jour l'une des quarante-neuf « portes de Bina », qui représentent l'affinement de la création. À Chavouot, ils attirent en plus la cinquantième porte, qui dépasse les limites de la création. On pourrait croire que cette dernière vient d'elle-même, une fois les quarante-neuf jours comptés. Mais le passouk dit « vous compterez cinquante jours », alors que nous n'en comptons que quarante-neuf. Ce degré, lui aussi, est donc attiré par notre service.

Et dans la cinquantième porte elle-même, on attire, en plus de son degré inférieur, qui se rattache aux quarante-neuf portes (à l'image d'Arieh), son degré supérieur aussi, qui échappe à tout rattachement aux quarante-neuf portes (à l'image d'Atik [le degré le plus intérieur du Kéter]). Ce degré est plus élevé encore que la révélation de la sortie d'Égypte.

ובשער הנו"ן גופא – נוסף על בחינה התחתונה שבו שהיא שיכת להמ"ט שערין (דוגמת אריה) גם בחינה עליונה שבו שלמעלה משכיות להמ"ט שערין (דוגמת עתיק), שהוא נעלה יותר גם מהגלוי דיצי"מ.

Le Rabbi précise jusqu'où va ce service. On compare la cinquantième porte à la couronne [Kéter]. Le Kéter se tient au-delà des dix attributs divins [séfirot] et de l'ordre de la création, sans commune mesure avec eux. La 'Hassidout y distingue deux parties : Arieh Anpin en bas, Atik Yomin en haut. Arieh est la source de la création, ce qui lui donne un certain [...]

Au-delà des quarante-neuf portes, après la perfection des quarante-neuf portes, il y a aussi la cinquantième porte (cette porte aussi est attirée par notre service, comme le dit le passouk : « Vous compterez cinquante jours », etc.). Et dans la cinquantième porte elle-même, outre son degré inférieur, qui appartient aux quarante-neuf portes (à l'image d'Arieh), il y a aussi son degré supérieur, qui est au-dessus de tout rapport avec les quarante-neuf portes (à l'image d'Atik), et qui est plus élevé même que la révélation de la sortie d'Égypte.

על המ"ט שערין, לאחר השלימות דמ"ט שערין, גם שער הנו"ן (שגם שער זה נמשך ע"י עבודתנו כמ"ש תספרו חמשים יום גו'), ובשער הנו"ן גופא – נוסף על בחינה התחתונה שבו שהיא שיכת להמ"ט שערין (דוגמת אריה) גם בחינה עליונה שבו שלמעלה משכיות להמ"ט שערין (דוגמת עתיק), שהוא נעלה יותר גם מהגלוי דיצי"מ.

... lien avec elle. Atik, lui, est entièrement au-delà de la création. La cinquantième porte a de même deux niveaux : l'un garde un lien avec les quarante-neuf portes, l'autre les dépasse totalement. Par le compte de l'Omer, on attire à Chavouot ce niveau supérieur, plus élevé que la révélation de Pessa'h. La conclusion vaut pour la matsa : sa

révélation dépasse celle de la sortie d'Égypte, parce qu'une année de Torah et de mitsvot la précède, comme l'Omer précède Chavouot.

On peut ajouter que la supériorité de la matsa que nous mangeons après Matan Torah sur la matsa d'après minuit d'alors réside non seulement dans le fait que la révélation contenue dans la matsa que nous mangeons vient du service accompli auparavant, par l'accomplissement de la Torah et des mitsvot avant Pessa'h, mais aussi dans le fait que manger la matsa est en soi une mitsva.

וַיֵּשׁ לְהוֹסִיף דְּמַעַלְתַּת הַמַּצָּה שְׁאָנוּ אוֹכְלִים לְאַחֲרֵי מ"ת עַל הַמַּצָּה שְׁלֹאֲחֲרֵי חֲצוֹת שְׁהִי' אָז, הִיא (נוֹסֵף עַל שְׁהַגִּילוּי בְּהַמַּצָּה שְׁאָנוּ אוֹכְלִים בָּא ע"י קְדִימַת הָעֲבוּדָה בְּקִיּוֹם הַתּוֹמ"צ קֹדֶם הַפֶּסַח, אֱלֹא) גַּם מִפְּנֵי שְׁאֲכִילַת הַמַּצָּה עֲצֻמָּה הִיא מִצְוָה.

Le Rabbi ajoute un second avantage : en plus de l'année de Torah et de mitsvot qui la précède, manger notre matsa est en soi une mitsva.

En effet, la matsa d'après minuit, à l'époque, existait (principalement) parce que la pâte de nos pères n'avait pas eu le temps de lever (du fait de la révélation d'en haut) : il n'y avait là aucun service (ni accomplissement d'une mitsva). La matsa que nous mangeons après Matan Torah, elle, est liée au service de l'homme, à l'accomplissement de la mitsva de manger la matsa.

דְּהַמַּצָּה שְׁלֹאֲחֲרֵי חֲצוֹת אָז הִיְתָה (בְּעֵיקָר) מִפְּנֵי שְׁלֹא הִסְפִּיק בְּצֻקָּתָהּ שֶׁל אֲבוֹתֵינוּ לְהַחֲמִיץ (מִצַּד הַגִּילוּי דְּלִמְעַלָּה), וְלֹא הִי' בְּזָה עֲבוּדָה (וְקִיּוֹם מִצְוָה). וְהַמַּצָּה שְׁאָנוּ אוֹכְלִים לְאַחֲרֵי מ"ת הִיא קְשׁוּרָה עִם עֲבוּדַת הָאָדָם, קִיּוֹם מִצְוֹת אֲכִילַת מַצָּה.

À la sortie d'Égypte, la matsa était le fruit des circonstances. La pâte n'avait pas eu le temps de lever ; plus profondément, elle ne le pouvait pas, à cause de la révélation. On en mangeait parce que c'était la nourriture à portée de main. Il existait bien l'interdit du 'hamets, mais aucun ordre de manger de la matsa après minuit, et s'abstenir de 'hamets ne demandait aucun effort. Notre matsa, elle, est liée à notre effort : accomplir la mitsva.

CHAPITRE 3 · PAR NOUS-MÊMES, ENCORE EN ÉGYPTÉ

ג

Il faut toutefois comprendre ce que l'on dit : « Cette matsa que nous mangeons, pour quelle raison ? Parce que la pâte de nos pères n'eut pas le temps de lever. » Or la matsa que nous mangeons (après Matan Torah) possède la qualité du service et celle de l'accomplissement de la mitsva. Comment peut-on dire alors que la matsa que nous mangeons est due au fait qu'elle n'eut pas le temps de lever (qu'elle soit matsa et non 'hamets vient d'elle-même, parce qu'elle n'eut pas le temps de lever) ?

ג) וְצִרִיף לְהַבִּין מַה שְּׂאוֹמְרִים מִצָּה זוֹ שֶׁאֵנּוּ אוֹכְלִים עַל שׁוּם מַה עַל שׁוּם שֶׁלֹּא הִסְפִּיק בְּצֻקָּתָהּ שֶׁל אֲבוֹתֵינוּ לְהַחֲמִיץ, הֲרִי הַמִּצָּה שֶׁאֵנּוּ אוֹכְלִים (לְאַחֲרֵי מ"ת) יֵשׁ בָּהּ מַעֲלַת הָעֲבוּדָה וְהַמַּעֲלָה דִּקְיוֹם הַמִּצְוָה [וּבְזֶה גּוֹפֵא – מִצְוָה שֶׁלֹּאֲחֲרֵי מַתָּן תּוֹרָה], וְהִיאֹךְ אוֹמְרִים דְּהַמִּצְוָה שֶׁאֵנּוּ אוֹכְלִים הוּא עַל שׁוּם שֶׁלֹּא הִסְפִּיק לְהַחֲמִיץ (דָּזָה שֶׁהוּא מִצָּה וְלֹא חֲמִץ הוּא בֹא מִמִּילָא, מִפְּנֵי שֶׁלֹּא הִסְפִּיק לְהַחֲמִיץ).

Une question se pose alors. D'après l'Admour Hazakène, la Haggada rattache notre matsa à celle d'après minuit pour lui en attribuer la qualité. Mais nous venons de voir que notre matsa est supérieure, puisqu'elle est une mitsva postérieure à Matan Torah. Comment la Haggada peut-elle l'expliquer par une matsa « automatique », dont la pâte n'avait simplement pas eu le temps de lever ?

On peut proposer l'explication suivante : la mitsva du récit de la sortie d'Égypte consiste à raconter l'événement de la sortie d'Égypte tel qu'il s'est déroulé alors.

וַיֵּשׁ לֵאמֹר הִבִּיאֹר בָּזָה, כִּי מִצְוֹת סִיפּוֹר יִצִּי"מ הִיא לְסִפּוֹר הָעֲנָנִין דִּיצִיאת מִצְרַיִם כְּמוֹ שֶׁהִ' אָז.

Voici une première réponse, simple. La mitsva de raconter la sortie d'Égypte demande d'en relater les événements tels qu'ils se sont produits. Vanter ce que notre matsa a de plus ne servirait pas ce but. La Haggada s'en tient donc à la matsa d'origine, sans décrire des qualités qui n'existaient pas au premier Pessa'h.

De plus (et c'est l'essentiel), puisque « si HaKaddoch Barou'h Hou n'avait pas fait sortir nos pères d'Égypte, etc., nous serions asservis à Pharaon en Égypte », aujourd'hui encore (et en particulier la nuit de Pessa'h), bien que nous nous trouvions déjà après la sortie d'Égypte et après Matan Torah, la situation d'alors existe aussi.

וְעוֹד (וְעִיקָר) כִּיֵּן שֶׁאֵלּוּ לֹא הוֹצִיא הַקֹּב"ה אֶת אֲבוֹתֵינוּ מִמִּצְרַיִם כּו' מְשׁוּעָבָדִים הָיִינוּ לְפָרְעָה בְּמִצְרַיִם, לָכֵן גַּם עַכְשָׁיו (וּבְפֶרֶט בְּלִיל הַפֶּסַח) אֵף שֶׁנִּמְצְאִים כְּבָר לְאַחֲרֵי יִצִּי"מ וְלְאַחֲרֵי מַתָּן תּוֹרָה, יֵשׁ גַּם הַמַּעֲמָד וּמַצָּב שֶׁהִ' אָז.

Vient ensuite la réponse principale. La Haggada dit que si Hachem ne nous avait pas fait sortir d'Égypte, nous serions encore esclaves de Pharaon. Notre liberté vient donc uniquement de Lui : par nous-mêmes, nous en sommes encore au niveau des esclaves. C'est vrai surtout la nuit de Pessa'h, où nous revivons la guéoula [délivrance] d'Égypte.

C'est pourquoi l'on dit (dans le récit de la sortie d'Égypte que contient la Haggada) : « Cette matsa que nous mangeons, etc., parce que la pâte de nos pères n'eut pas le temps de lever avant que le Roi des rois des rois, HaKadoch Barou'h Hou, ne se révèle à eux et ne les délivre »,

וְלִכֵּן אוֹמְרִים (בְּהַסְפּוֹר דִּיצִי"מ שֶׁבְּהַגְדָּה) מִצָּה
זוֹ שָׂאֲנוּ אוֹכְלִים כּו' עַל שׁוּם שֶׁלֹּא הִסְפִּיק
בְּצִקָּתָהּ שֶׁל אֲבוֹתֵינוּ לְהַחֲמִיץ עַד שֶׁנִּגְלָה עֲלֵיהֶם
מִמֶּה"מ הַקֵּב"ה וּגְאָלָם,

D'où la réponse : même après la guéoula et Matan Torah, nous restons liés, par nous-mêmes, à l'état des Juifs d'alors. C'est pourquoi la Haggada décrit notre matsa à partir de la leur.

car la matsa que nous mangeons avant minuit possède, outre la qualité de la matsa d'avant minuit (la qualité du service de l'inférieur, qui accomplit l'ordre de HaKadoch Barou'h Hou, comme ce fut le cas avant Matan Torah), également la qualité de la matsa d'après minuit : celle de n'avoir pas eu le temps de lever (aucune fermentation n'y est possible), du fait de la révélation d'en haut.

דְּבַה־מִצָּה שָׂאֲנוּ אוֹכְלִים קֹדֶם חֲצוֹת יֵשׁ בָּהּ
נוֹסֵף עַל מַעֲלַת הַמִּצָּה דְּקֹדֶם חֲצוֹת – הַמַּעֲלָה
דְּעִבּוּדַת הַתַּחֲתוֹן בְּקִיּוֹם צִיּוּי הַקֵּב"ה (כְּמוֹ
שֶׁהִ' לְפָנֵי מ"ת), גַּם מַעֲלַת הַמִּצָּה שֶׁאַחֲרֵי
חֲצוֹת – הַמַּעֲלָה דִּלֹּא הִסְפִּיק לְהַחֲמִיץ (שֶׁא"א
לְהִיּוֹת בָּהּ חֲמוּץ) מִצַּד הַגִּילּוּי דְּמִלְמַעֲלָה.

Reste une difficulté : en attribuant à notre matsa la qualité d'après minuit, la Haggada ne sort-elle pas de sa règle, qui est de raconter les faits d'alors ? Non. Les deux qualités existaient déjà à la sortie d'Égypte. La matsa d'avant minuit avait celle de la mitsva (d'avant Matan Torah) ; la matsa d'après minuit, celle de la pâte qui ne pouvait pas lever, à cause de la révélation. La Haggada ne cite donc que des qualités du premier Pessa'h. Simplement, elles n'y étaient pas réunies comme elles le sont pour nous.

En outre, la matsa que nous mangeons possède aussi l'élévation qui vient de Matan Torah : l'accomplissement d'une mitsva postérieure à Matan Torah.

וְנוֹסֵף לָזֶה, בְּהַמִּצָּה שָׂאֲנוּ אוֹכְלִים יֵשׁ גַּם
הַעֲלִיּוֹי דְּמִצַּד מִתֵּן תּוֹרָה, קִיּוֹם מִצְוָה שֶׁאַחֲרֵי
מִתֵּן תּוֹרָה.

Notre matsa a encore des qualités que la Haggada ne mentionne pas. La première : c'est une mitsva accomplie après Matan Torah. Or, à Matan Torah, les mitzvot ont atteint un niveau bien plus élevé qu'avant.

Bien plus, elle possède aussi quelque chose de la qualité de la consommation de la matsa le septième jour de Pessa'h, qui est facultative [rechout] (ce qui est au-dessus de l'obligation), et qui est elle-même à l'image de l'acte de manger à venir.

וַיִּתֵּיּוֹרָה מִזֹּו, שֶׁיֵּשׁ בָּהּ גַּם מַעֲיִן הַמַּעֲלָה דְאֲכִילַת
מַצָּה בְּשִׁבְעֵי שָׁל פֶּסַח שֶׁהִיא רְשׁוּת (שֶׁלְמַעֲלָה
מִחוּבָה), שֶׁהִיא מַעֲיִן הָאֲכִילָה דְלַע"ל.

Bien plus, notre matsa ressemble à la matsa facultative du septième jour de Pessa'h. Celle-ci, à son tour, ressemble à celle du temps de Machia'h : nous n'aurons plus besoin d'ordre pour accomplir les mitsvot, nous le ferons par désir naturel de la Divinité. Pourquoi parler du seul septième jour ? Selon la halakha, la matsa est facultative tous les jours sauf le premier. Mais on l'apprend d'un passouk qui parle du septième jour, et ce jour est lié à la venue de Machia'h.

CHAPITRE 4 · LE HUITIÈME JOUR ET MACHIA'H

ד

Puisse-t-il être Sa volonté, d'autant que l'on conclut (selon l'usage) par le don de la tsédaka, à l'image de la conclusion de tous les jours de Pessa'h, qui a lieu le septième jour de Pessa'h, et plus encore de la conclusion de tous les jours de Pessa'h (hors d'Israël), qui a lieu le dernier jour de Pessa'h, où brille la révélation de la lumière de Machia'h, raison pour laquelle la lecture prophétique [haftara] du dernier jour de Pessa'h traite elle aussi de la venue de Machia'h

(ד) ויהי רצון, ובפֿרט שְׁמִימִים (כְּנֶהוּג) בְּנִתְיִנַּת צְדָקָה, ע"ד שְׁהִסִּיּוֹם דְּכָל יְמֵי הַפֶּסַח הוּא בְּשִׁבְעֵי שָׁל פֶּסַח, וִיתִירָה מִזֹּו שְׁהִסִּיּוֹם דְּכָל יְמֵי הַפֶּסַח (בְּחו"ל) הוּא בְּאַחֲרוֹן שָׁל פֶּסַח שָׁבוּ מֵאִיר גִּילּוֹי הָאֶרֶת הַמְּשִׁיחַ, שְׁלֹכֵן גַּם הַהִפְטָרָה דִּאֲחַש"פ הִיא בְּבִיאַת הַמְּשִׁיחַ

Le Rabbi conclut par un vœu : mériter la venue immédiate de Machia'h. Il le fait d'autant plus qu'on va conclure par la tsédaka, qui « hâte la guéoula » ; après le maamar, il distribua des dollars pour la tsédaka. Finir par la tsédaka rappelle la fin de Pessa'h. La fête se termine par le septième jour, lié à Machia'h. Hors d'Érets Israël, elle se termine par A'haron chel Pessa'h, le huitième jour, où brille « la lueur de Machia'h » ; le Baal Chem Tov y tenait d'ailleurs une « Seoudat Machia'h ». C'est pourquoi la haftara de ce jour parle de sa venue.

[On peut relier cela aussi au huitième jour de Pessa'h, car dans la haftara le passouk dit : « En ce jour-là, D.ieu étendra une seconde fois Sa main pour acquérir le reste de Son peuple qui subsistera parmi les sept lieux de galout (Achour, l'Égypte, etc., et le huitième : les îles de la mer) », et Il les amènera à l'état de « huitième » : l'état de la guéoula véritable et complète],

וַיֵּשׁ לְקֶשֶׁר זֶה גַּם עִם שְׁמִינִי שָׁל פֶּסַח, כִּי בְּהַפְטָרָה כְּתִיב בַּיּוֹם הַהוּא יוֹסִיף אֶד' שְׁנִית יְדוֹ לְקִנּוּת אֶת שְׂאֵר עַמּוֹ אֲשֶׁר יִשְׁאֵר מִזֹּו מְקוֹמוֹת שָׁל גָּלוּת (אֲשׁוּר, מִצְרַיִם וְכו') וְהַשְׁמִינִי אֵי הָיִים) וַיְבִיאֵם לְמִצֵּב שָׁל שְׁמִינִי – הַמִּצֵּב דִּגְאוּלָּה הָאֲמִיתִית וְהַשְׁלִימָה],

Le chiffre huit souligne ce lien. Le passouk de la haftara énumère sept lieux d'exil, puis un huitième, « les îles de la mer ». Hachem fera sortir les Juifs de ces huit lieux. Par la guéoula complète, Il les amènera au niveau de « huit », qui dépasse celui de « sept », le nombre de la nature.

que s'accomplisse la prophétie, concrètement, dans tous ses détails, et aussi dans sa dimension intérieure : « La terre sera remplie de la connaissance de Hachem, comme les eaux recouvrent la mer. »

וַיִּקְיִם הַיְעוּד בְּפִשְׁטוֹת וּבְכָל הַפְּרָטִים וְגַם בְּפִנְיָמִיּוֹת מְלֶאכֶה הָאֶרֶץ יִדְעָה אֶת הוִי' כַּמִּים לַיָּם מְכֻסִּים.

Alors s'accomplira cette promesse, à la lettre et durablement. Ce passouk clôt le Michné Torah du Rambam, et le maamar a été prononcé le jour anniversaire de sa naissance.

ב. (...)

22. La Haggada de Pessa'h.

Barou'h Hachem À la mémoire de l'éminent 'hasid, l'éminent tamim, homme craignant D.ieu, honnête en affaires, dévoué aux besoins de la communauté, Rabbi Daniel Yits'hak, de mémoire bénie, fils de Rabbi Efraïm (qu'il soit séparé [des morts] pour une vie bonne et longue), qu'il vive de longs jours, Moskovitz, chalia'h de Sa Sainteté l'Admour, que son mérite nous protège, pour l'État de l'Illinois, décédé le 2 Adar II 5774 [2014]. Que son âme soit liée au faisceau de la vie. « Et moi, Daniel, je fus épuisé... puis je me levai et accomplis l'ouvrage du roi. »

ב"ה לע"נ הרה"ח הרה"ת אי"א נז"נ עוסק
בצ"צ ר' דניאל יצחק ע"ה בן יבלחט"א ר'
אפרים שליט"א מאסקאוויץ שליח כ"ק
אדמו"ר זי"ע למדינת אילינוי נלב"ע ב' אדר
שני ה'תשע"ד ת.נ.צ.ב.ה ואני דניאל נהייתי
...ואקום ואעשה את מלאכת המלך

SYNTHÈSE

Établie par intelligence artificielle à partir du maamar.

La leçon

La Haggada explique la matsa par la pâte de nos pères, qui n'eut pas le temps de lever avant que HaKadoch Barou'h Hou se révèle à eux. Au premier Pessa'h, la matsa d'avant minuit (מצת, sans vav) devait être gardée de la fermentation. Celle d'après minuit (מצות, avec vav) ne pouvait plus fermenter, du fait de la révélation d'en haut. Depuis Matan Torah, notre matsa réunit les deux : le service de l'homme qui accomplit l'ordre, et la révélation d'en haut. Une révélation qui vient après le service est plus élevée, et elle pénètre en profondeur.

Dans le service d'Hachem

Le service de toute l'année, par la Torah et les mitsvot, prépare la révélation du soir de Pessa'h. C'est comme le compte de l'Omer, qui attire jusqu'à la cinquantième porte. Manger la matsa n'est donc pas un simple souvenir. C'est une mitsva, qui porte à la fois la lumière d'en haut et la part de l'homme.

Avec soi-même

Le maamar le rappelle : sans la sortie d'Égypte, nous serions encore asservis à Pharaon. La situation d'alors existe donc aussi aujourd'hui, particulièrement la nuit de Pessa'h. La révélation de la sortie d'Égypte, venue d'en haut, fut passagère. En revanche, une révélation qui vient après le service est attirée dans l'intériorité. Notre matsa porte ainsi la qualité du service, la révélation d'en haut et l'accomplissement d'une mitsva après Matan Torah.

Avec les autres

Le maamar se conclut, selon l'usage, par le don de la tsédaka, qui rapproche la guéoula. Il n'en dit pas davantage sur la relation aux autres. On retient seulement que donner à l'autre fait partie de la conclusion de Pessa'h. Ce don prépare le temps où « la terre sera remplie de la connaissance de Havayé ».